

LES CHIENS DE LA DOUANE ...

On pourrait croire ici que nous allons parler de nos compagnons à quatre pattes, dont la truffe est chargée de traquer stupés, explosifs ou autres billets de banque. Mais non, il s'agit malheureusement des agents eux-mêmes, sur leurs deux jambes - peut-être plus vacillantes que jamais ... - que l'administration semble vraiment traiter comme le plus vulgaire membre de la gent des canidés ...

Dernier exploit en date : les collègues de la DR de Clermont-Ferrand ont reçu un beau message leur proposant des postes dans les services de la Justice et notamment dans l'administration pénitentiaire. Pour ceux dont le poste est déjà annoncé comme supprimé, la présence à des « forums d'information » (sic) est même obligatoire (!). Bon prince, l'administration les considérera, pour ces réunions, en « mission » (de leur propre sauvetage ??) et leur précise dans 2 cas sur 3, que le parking est gratuit ... (re-sic). Il est vrai qu'ils ont intérêt à faire des économies, car avec un régime indemnitaire entre 380 et 430 €, ce ne sera pas Byzance ! (et en l'occurrence, ce n'est plus Bercy non plus ...)

L'affaire est par ailleurs très stable : « *intégration possible à l'issue d'un délai d'un an* » et poste offert par voie de simple détachement.

Et ils ont intérêt à bien se vendre, car il faut lettre de motivation (*) et évaluation professionnelle. Ici, il convient de préciser que ces postes « de repli » ne sont pas réservés aux seuls agents des Douanes. C'est en quelque sorte la libre concurrence de la restructuration et de l'angoisse des lendemains. Un pur bonheur ...

On ressent également une certaine pression en termes de timing : ainsi, la note datant du 10 avril, prévoit les réunions d'information les 12, 13 et 14 avril et une date limite de dépôt de candidature ... au 14 avril (!!), pour les catégories B. Prévenu le lundi, vous êtes donc prié d'avoir pris la décision de dégager, le vendredi. Peut-être 10, 20 ou plus d'années de Douane derrière vous ? Rien à f ... ! Qui a parlé d'administration attentive à ses agents ??!

Voici donc les merveilleux horizons qu'on nous propose : adjoint administratif à la Maison d'arrêt du Puy-en-Velay (2 postes) ou à celle de Montluçon (1 poste). Le rêve, quoi ... On imagine que dans les mois et les années qui viennent, bon nombre d'entre nous vont devoir aller assister à des « forums » d'information dans toutes les maisons d'arrêt de France et de Navarre.

On sait bien que, pour beaucoup d'agents, le premier critère du reclassement est l'aspect géographique, parfois par choix (tout à fait respectable), parfois par obligation familiale. Mais il n'en demeure pas moins qu'au vu de tels dispositifs, on a plus que l'impression que le message premier est « *cassez-vous ! vite ... et si possible sans trop faire ch....er ...* ».

C'est rien moins qu'inadmissible qu'on a un tant soit peu le respect d'agents qui ont servi, parfois pendant de nombreuses années leur administration sans démériter.

Paris, le 13 avril 2017

(*) « *On m'a viré(e) de mon poste* », cela le fait comme « motivation » ???